



SECRETARIAT ADMINISTRATIF

Mardi 19 novembre 2024

Procès-Verbal N° 680

CARNET NOIR

Le Président du District de l'Isère,
Les membres du District de l'Isère,
Le personnel administratif et technique,

Tiennent à présenter leurs très sincères condoléances à Annie Brault, Vice-Présidente du District suite au décès de sa maman.

ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT

Mesdames, Messieurs les Présidents des clubs
CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT

Madame, Monsieur, Nous avons l'honneur de vous convier à l'Assemblée Générale du District de l'Isère qui aura lieu **le vendredi 22 novembre 2024 au TSF de Voiron**

A ce titre, vous trouverez, en page d'accueil sur notre site tous les éléments nécessaires à votre information :

- l'ordre du jour,
- une attestation de pouvoir (à remplir en cas d'absence*),
- le PV Spécial AG (Bilan Financier – Voeux ...)

FRAIS ARBITRAGE 2024-2025 – CAISSE DE PEREQUATION

Nous informons tous les clubs que pour la saison 2024-2025 les provisions de frais d'arbitrage restent inchangées. Rappel des catégories : D1 – D2 – D3 – U20 D1 et U17D1.

TRESORERIE

FORFAIT COUPE U20

Amende 140 €

Du 11 au 17 novembre 2024

COUPE ISERE U20

504823 MURETTE 22

FORFAIT GENERAL U20

Amende 90 €

19 nov

U20D2

504823 MURETTE 22

FEUILLE DE MATCH EN RETARD

Amende 50€

Match Futsal des géants / Picasso du 20/10/2024

FUTSAL D2

582073 FUTSALL DES GEANTS

FMI NON RETOURNEE

Amende 75 €

Du 11 au 17 novembre 2024 - Voir PV Commission FMI n° 680

CLUBS NON A JOUR TRESORERIE RELEVÉ OCTOBRE 2 AU 15 NOVEMBRE 24

Article 17

17-3 – Procédures et Sanctions :

- a) En cas de défaut de paiement, le dossier du club est transmis à la commission des Règlements, laquelle effectue une mise en demeure par courrier électronique avec accusé de réception ainsi que par le Site Internet du District. Tous les frais de procédure de recouvrement sont imputés aux clubs. Le club redevable des sommes dues au District a un délai total de 4 semaines à compter de l'émission initiale du relevé de compte pour régulariser définitivement sa situation.

En cas de non-régularisation, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements, d'un retrait de 3 points au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat organisé par les instances du District avec classement, en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet le 2 DECEMBRE 2024 :

Liste des clubs concernés :

536496	ECHIROLLES SURIEUX
564634	GROUPEMENT BREZINS FORMAFOOT
522537	BOURG EN BRESSE
539465	MISTRAL FC
564949	GF BRION
564975	FUTSAL ST MARCELLIN
764375	FF NORD ISERE
864997	SAINT ALBIN VAULSERRE

Sous réserve d'encaissement :

533557	GRENOBLE DAUPHINE
582776	FC AGNIN
615032	METROPOLITANS

RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Pour information : si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.

E-mails Commissions	
APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
REGLEMENTS	reglements@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
STATUT ARBITRAGE	statutsarbitrage@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr
ETHIQUE ET PREVENTION	ethique@isere.fff.fr

Autres E-mails	
District	district@isere.fff.fr
Président	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
Vice-Président Délégué	jmlosa@isere.fff.fr
Secrétaire général	ttruwant@isere.fff.fr
Trésorier	fciceron@isere.fff.fr
Comptabilité	comptabilite@isere.fff.fr
Responsable administrative	edarocha@isere.fff.fr
Conseiller Technique Fédéral	tbartolini@isere.fff.fr
Educateur Sportif	dcazanove@isere.fff.fr
CTD - DAP	jhugonnard@isere.fff.fr
Educateur Sportif	mberlahrache@isere.fff.fr
CTDA	hbenelhadj@isere.fff.fr